



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E100233

VALABLE JUSQU'AU 03/08/2026

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2014
2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC WAGNIES LE GRAND

Siret : 480 574 300 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0047537/D

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5560353204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5560353204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : SARL CARLES

40 CHEMIN DE LA GARE
40 CHEMIN DE LA GARE
59144 WAGNIES-LE-GRAND

Téléphone : 03 27 40 26 68

Fax :

Portable : 0615902618

Site Internet : www.chauffage.plombier-carles.fr

E-mail : thierry.carles3@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CARLES THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/09/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	17/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/09/2025
o Chaudière bois	17/09/2025
o Poêle ou insert bois	17/09/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	21/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.